



Convention portant sur la réalisation d'animations collectives dans le cadre de 3 ateliers « Yoga Enfants »

Entre les soussignés :

Le prestataire,
Raison sociale :

ANTONOV ZAFIROV Céline
94 Boulevard Carnot
59 800 Lille
06.38.94.07.14
853 483 683 00019

Téléphone :

Siret :

Représentée par :

Qualité :

ANTONOV ZAFIROV Céline
Responsable

Organisateur et financeur :

Adresse :

Ville de Hem

42 rue du Général Leclerc
59510 Hem
03 20 66 58 43
M. Francis Vercamer

Téléphone :

Représenté(e) par :

Qualité :

Maire

Il a été convenu ce qui suit :

Céline ANTONOV ZAFIROV fournira à l'organisateur une animation à destination des enfants de la crèche « Le Tipi » dans le cadre de 3 ateliers « Yoga enfants », le mardi 12 novembre (1 atelier) et le mardi 26 novembre (2 ateliers) à 9h00.

La prestation sera animée Céline ANTONOV ZAFIROV.

Les animations du mardi 12 novembre et du mardi 26 novembre 2024 seront trois ateliers « Yoga Enfants », d'une durée de 45 minutes chacun, à partir de 9h00, pour des enfants âgés de 0 à 3 ans

Le public sera orienté par la structure organisatrice.

Les animations se dérouleront dans des locaux de la Maison de la Petite Enfance, 124, rue des écoles à Hem.

Ces prestations seront facturées à l'organisateur :

- Crèche « Le Tipi » de la Maison de la Petite Enfance de la ville de Hem :
3 interventions de 95 euros chacune, soit 285 euros TTC.

L'organisateur s'engage à payer les prestations 2024, sur présentation d'une facture établie par le prestataire et déposée sur le portail « CHORUS », comme suit :

- 285 euros TTC après service effectué.

Le prestataire sera payé uniquement sur interventions faites.

L'organisateur – la Ville de Hem – s'engage à :

- Orienter les bénéficiaires soit directement, soit via les partenaires prescripteurs
- Limiter l'effectif en fonction des possibilités
- Garantir la sécurité des participants lors des sessions

Le prestataire –Céline ANTONOV ZAFIROV – s'engage à :

- Fournir les ateliers conformément aux termes de la présente convention
- En cas d'empêchement de l'intervenant,
 - o Soit à fournir, dans la mesure du possible, un autre intervenant à l'organisateur,
 - o Soit à reporter l'atelier en accord avec la Ville de Hem.

Fait en trois exemplaires le 17 octobre 2024

Pour Céline Antonov Zafirov
L'intervenante,

Pour la Ville de Hem
Le Maire,
Monsieur Vercamer Francis

